

CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Le développement rural avance bien

Un récapitulatif des actions déjà menées par le Pôle territorial Cœur Entre-deux-Mers a été soumis lors du comité syndical, jeudi dernier à la mairie de Targon, ainsi que les actions engagées et les perspectives pour 2020-2021, soit les deux dernières années d'accompagnements de projets dans le cadre de Leader, l'initiative européenne d'aide au développement de l'économie rurale. Pour mémoire, le Pôle réunit cinq Communautés de communes : Les Coteaux Bordelais, le Secteur de Saint-Loubès, les Portes de l'Entre-deux-Mers, celle du Créonnais et celle des Communes rurales de l'Entre-deux-Mers.



Alain Leveau a présidé le comité syndical en présence de Laurence Harribey. PHOTO DANIELLE FIDAIRE

Leader en tête. Pour le point d'avancement Leader, détaillé par Richard Rey, il y a aujourd'hui 37 opérations et cinq animations en phase principe, 13 opérations et cinq animations en programmation et quatre de chaque en paiement. En tout, 20 collectivités, neuf associations et neuf entreprises. En ressortent deux actions prioritaires : accompagner les jeunes vers l'emploi, l'insertion et l'entrepreneuriat ; et une coopération avec deux pistes sérieuses à consolider. Des équipements structurants ont déjà été identifiés, comme les quais de Langoiran, la halle de Sadirac et le cinéma de Cadillac.

Pour les perspectives, il s'agira d'identifier de nouvelles actions (20 projets). Quant à l'animation du programme, il y a un animateur, un gestionnaire, neuf binômes publics, 13 binômes privés et 14 comités depuis 2016 et toujours le double quorum. Il reste maintenant deux ans pour terminer ce programme Leader, et il faudra renouveler des binômes publics et privés en partie après les prochaines élections municipales, renforcer l'animation des référents et faire une évaluation finale du programme.

Le foncier sur la table. Il a été également question de l'Observatoire du foncier agricole qui consiste à identifier et protéger (transmission, environnement, etc.), à mieux utiliser les surfaces (friches, biens sans maîtres...) et favoriser l'installation. Actuellement, cinq communes pilotes ont signé une convention avec le Pôle (Carignan, Gornac, Loupes, Montussans, Quinsac) et une convention de partenariat avec Bordeaux Sciences Agro, ainsi que la diffusion de l'appel public à con-

Le Projet alimentaire est lancé

Parmi les actions fortes menées, le PAT, projet alimentaire territorial, a été lancé en 2018 avec un diagnostic quantitatif et qualitatif et une concertation des acteurs (60 agriculteurs, 42 collectivités, 943 habitants et 15 acteurs pros). Il a été concrétisé cette année par un cadre stratégique reposant sur quatre enjeux : le foncier et la production ; la performance économique et environnementale ; la santé, l'éducation et l'accessibilité ; et la restauration collective, la coopération et le gaspillage. Ce qui a donné un plan d'actions dit « ouvert », avec une communication qui s'est intensifiée sur le sujet. Le pilotage du PAT est partenarial avec trois collèges mixtes et ouverts : collectivités et organismes publics – les cinq CdC, l'État, la Région, le Département et le groupement Pays et quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQNA) –, des organismes agricoles et professionnels et des initiatives locales – office de tourisme de l'Entre-deux-Mers, Biotimarrons et Association de défense de l'environnement de l'Entre-deux-Mers (Adeem)... Le Pôle espère maintenant recevoir la marque PAT pour trois ans, la validation de la charte de partenariat, rencontrer d'autres territoires et valider et lancer le plan d'actions ad hoc.

currence avec trois dossiers déposés (Chambre d'agriculture, Sazer et Blezat Consulting, et Modaal).

Info-entreprendre. Concernant l'espace info-entreprendre entièrement dédié aux entreprises et aux acteurs économiques du territoire le point a été fait sur l'appui à la création d'entreprise, son activité et son évolution avec, au rayon perspectives, maintenir un accueil individuel sur mesure, accentuer les partenariats pour une offre complète aux entreprises et mobiliser davantage les aides financières.

Droit des sols et Paysages. Autre service du Pôle, l'espace droit des sols, qui est en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de plusieurs communes, et dont le point sur l'instruction et les étapes à venir ont été faits par Bénédicte Dospital. Char-

lie Serveney, qui a pour mission l'accompagnement des élus lors des concertations avec les habitants, a lui aussi présenté dans le cadre « Paysages » les problématiques et besoins du territoire en s'inspirant, notamment, de la réalisation du quartier campagnard durable en projet à Targon.

Demier point abordé, « Ambition 2030 », avec le calendrier et les outils de communication détaillés par Lyse Capeyron. À l'issue de la réunion, Laurence Harribey, sénatrice de la Gironde, a jugé tout le travail effectué « très encourageant » et a constaté la bonne avancée des projets.

Danielle Fidaire

Renseignements et précisions supplémentaires au 05 56 23 95 17, sur www.coeurentre2mers.com ou par courriel à communication@coeurentre2mers.com